

**FICHE D'INFORMATION
SUR LE PROGRAMME DE STAGES PARIS - LONDRES**

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE STAGES PARIS - LONDRES ?

Il s'agit d'un programme de stages clef en main qui s'inscrit parfaitement dans le déroulement de la scolarité de l'école d'avocats :

- Un stage au sein de notre bureau de Londres pouvant avoir lieu de janvier à juin ou de juillet à décembre de l'année N >> **vosre projet pédagogique individuel (PPI)**
- Un stage au sein de notre bureau de Paris de janvier à juin de l'année N+1 >> **vosre stage final**

Les deux stages sont rémunérés.

QUELS SONT LES PREREQUIS POUR POSTULER A CE PROGRAMME ?

- Etre titulaire d'un Master 2 en droit
- Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà réussi le CRFPA. Un engagement de vosre part à le passer cette année suffit
- Avoir un niveau d'anglais courant

QUEL EST LE PROCESSUS DE SELECTION ?

Envoyez le présent dossier de candidature accompagné des documents requis, avant le 31 août 2019, à l'adresse e-mail suivante : hogan-lovells-589-804-606@keltalent.com

- Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà réussi le CRFPA. Un engagement de vosre part à le passer cette année suffit.
- Un premier entretien avec les Ressources Humaines suivi d'un test d'anglais écrit et oral
- Un deuxième entretien avec un jury composé d'associés du Cabinet
- Présentation des équipes d'accueil à Paris (entretien) et Londres (vidéo-conférence)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

parisrecrutement@hoganlovells.com

DOSSIER DE CANDIDATURE
PROGRAMME DE STAGES PARIS - LONDRES

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Moyenne générale en Master 2 :

Note du mémoire et ou rapport de stage :

Département souhaité pour le stage final :

DOCUMENTS A JOINDRE

- CV
- Lettre de motivation (1 page et demi maximum)
- Copie du mémoire et/ou du rapport de stage de Master 2
- 2 lettres de références de professeurs et/ou de maîtres de stage